

Lundi 23/09/2018

Courriers Madame M.C. Gallard (L47)
- Monsieur et Madame Sylvain Gallard (L48)



MARDI 24/04/2018 8H15 à 16H30

Judi 24/4/2018

Courrier de M^{me} LÉCHENS, conseil de M^{me}
LE CAËN Corinne et Sandrine (E 27)
par email et courrier du 20/4/2018
(ces derniers avec annexes).
Demande portant sur la modification de statut
de la parcelle AC n° 29.

C. LÉCHENS - Avocat.
13 avenue d'Agde - 26200 Arbois-Valromey.

- COURRIER DE M. MARIONNEAU (L49)
- COURRIER DE LA SCP BERLINER-DUTERTRE-LACROUX (L50)
- COURRIER DE M. GIRARD Gilles (L51)
- COURRIER DE Mme RONDONI Marcelle (L52)
- COURRIER DU COLLECTIF DES RIVERAINS DE LA PROPRIÉTÉ ISNARD (L53)
- COURRIER INDIVISION GOIGOU (L54)
- COURRIER SCP BERLINER-DUTERTRE-LACROUX (L55)
- COURRIER SCP BERLINER-DUTERTRE-LACROUX (L56)
- COURRIER M^{me} GUILLETAIN (L57)
- COURRIER M^{me} RAYBAUD M^{me} GIURIOLO (L58)
- COURRIER M. WEYDLENS (L59)

Mardi 24/04. - Propriété 11 chemin du vieux-logis -
Propriétaires de la parcelle N° 109 + N° 108 Section AZ, située
chemin du vieux-logis au vu du nouveau et future PLU,
cette parcelle est constructible (15% du terrain), le chemin
du vieux-logis est frappé d'alignement à 9,5m!!!
Une connaissance de la ville de Grasse et de sa voirie per-
mettrait de ne pas proposer une réglementation complètement
inadaptée et infaisable.

Précédemment cet alignement était prévu à 6m -
Bertrand et Claudette BONSIGNOUR
11 chemin du vieux-logis -